

Transatlantic dialogues on migration and development issues

Mexico-US and Morocco-EU Experiences

Zacatecas, Mexico
March 16th-20th, 2009

Les dynamiques de l'émigration marocaine et leurs effets sur les régions d'origine

Mohamed Berriane
Equipe de Recherche sur la région et la Régionalisation
Université Mohammed V - Agdal

Commencée sous la colonisation française la migration internationale à partir du Maroc a vu ses mécanismes et ses structures se mettre en place progressivement tout au long du siècle dernier. C'est ainsi que depuis les premiers paysans rifains partis dès la fin du XIX^{ème} siècle travailler dans les exploitations coloniales de l'Algérie sous occupation française aux jeunes diplômés universitaires marocains qui, aujourd'hui, se sont installés en Italie ou en Espagne, ce siècle de migrations a tissé des liens étroits de part et d'autre de la Méditerranée entre le Maroc d'une part et l'espace européen de l'autre. Ces liens se sont développés au cours de l'histoire récente du pays en se traduisant par la construction de solides réseaux informels permettant le fonctionnement d'une économie familiale transnationale. Mais si les intérêts des chercheurs et des media ainsi que la gestion des mobilités se focalisent sur une seule dimension de ces diverses mobilités (la migration sud -nord, légale autrefois et en grande partie clandestine aujourd'hui), en occultant toutes les autres dimensions, le phénomène migratoire au Maroc ne s'est pas limité et ne se limite toujours pas aux seules relations avec l'Europe voisine, ni aux seuls mouvement sud – nord. On oublie en effet souvent que le Maroc était resté jusqu'au début des années soixante davantage **une terre d'immigration** que d'émigration et que les flux nord - sud étaient autrefois plus importants que les flux sud nord. Aujourd'hui encore si les flux sud nord sont les plus visibles quantitativement, **des flux nord- sud** commencent à s'esquisser.

1. Les mutations des migrations marocaines

Les mouvements migratoires vers et à partir du Maroc comme partout ailleurs sont un phénomène qui change constamment de caractéristiques en évoluant dans le temps. Ils sont passés par différentes phases dont certaines ont été marquées par de véritables bouleversements. Bien que toute périodisation soit schématique et réductrice, on propose ici quatre phases majeures:

- Du début du siècle dernier au milieu des années 70
- Du milieu des années 1970 à 1990
- De 1990 à 2000
- Les tendances actuelles

1.1. Du début du siècle au milieu des années 70 : le modèle classique des migrations maghrébines

Ce modèle se caractérisait par les points suivants.

- L'émigration à partir du Maroc, comme celle à partir de l'Afrique du Nord, était avant tout une émigration ouvrière, produit du système colonial et donc tournée surtout vers la France. Le fait colonial s'est traduit par la mise en mobilité de populations qui étaient jusqu'alors relativement stables. Parmi les manifestations de cette mobilité des flux d'ouvriers marocains, soit attirés par le marché de travail français, soit recrutés de force vont rejoindre la métropole coloniale. Dans un deuxième temps on va assister à l'élargissement des champs migratoires vers d'autres pays que la France. C'est ainsi que l'émigration marocaine, va se diriger vers la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne tout en continuant à se développer vers la France. Cette amplification des flux et leur diffusion à plusieurs pays européens au cours de cette nouvelle phase s'expliquent par la concurrence que se livraient à l'époque les pays européens qui par des accords bilatéraux avec les trois pays maghrébins cherchaient à assurer les sources d'approvisionnement de leurs économies en main d'œuvre.
- A cause de cette origine, la migration marocaine en Europe était surtout masculine, les familles des travailleurs restant au pays. Elle était également tournante et faite de « va et vient » (Charbit, Hily, Poinard, 1997) constants entre le pays d'origine et le pays d'accueil.
- Ces migrations, enfin, ont été spatialement très sélectives et ont affecté en priorité le milieu rural et des régions relativement périphériques souffrant de déséquilibres criants entre les ressources naturelles et les populations. Les noyaux initiaux ont été le Souss dans le Sud-Ouest et le Rif oriental. L'appartenance à de vieilles communautés paysannes berbérophones, sédentaires explique l'efficacité des réseaux migratoires villageois et s'est traduite par des regroupements des originaires du même village dans la même région d'accueil, le même quartier et parfois la même entreprise.

En conclusion on peut dire que jusqu'au milieu des années 70 le modèle migratoire marocain en Europe se caractérisait par la prédominance absolue de la migration masculine, et de régions d'origine bien délimitées, l'efficacité des réseaux et des filières migratoires, la faible qualification des migrants et un vif attachement à la famille et à la société d'origine (G. Simon, 1979).

1.2. La fermeture de l'Europe et le regroupement familial

Au cours des années 70 c'est l'arrêt du mouvement d'immigration, suite à une nouvelle politique des pays européens qui n'avaient plus besoin de la main d'œuvre de l'Afrique du Nord. En plus des fermetures progressives des frontières, des politiques appropriées de rassemblement des familles accompagnées de tentatives pour promouvoir les retours essaient de stabiliser le volume existant de main-d'œuvre immigrée en Europe. Ceci débouche sur les nouveautés suivantes :

Comme stratégie de contournement de ces fermetures les candidats à l'émigration utilisent au maximum le processus de regroupement familial (De Mas, 1990). Ceci se traduit par de profondes mutations des structures démographiques et socio-professionnelles des communautés maghrébines en Europe qui de masculines dans leurs compositions démographiques, deviennent plus équilibrées.

Ces mutations démographiques de la communauté marocaine installée dans les pays européens sont observées dans pratiquement tous les pays, avec des décalages dans le temps liés aux différences des rythmes et des périodes d'installation¹. Ils ont été étudiés avec un certain détail au début des années 90 dans le cas des Rifains installés en Allemagne étudié (M. Berriane, 2007). Afin d'illustrer ces changements profonds nous reprenons cet exemple. La fermeture des frontières des pays européens va limiter le mouvement de va et vient des migrants marocains, le projet migratoire se transforme alors en migration permanente poussant la majorité des travailleurs à faire venir leurs familles en Allemagne, cette mesure étant devenue l'unique possibilité pour immigrer en Europe. Les travailleurs marocains vont inaugurer de ce fait une phase de regroupement assez remarquable. Il vont dans un premier temps

¹) Voir à ce sujet les analyses par pays contenues dans l'excellente publication de l'Annuaire de l'Emigration Marocaine co-dirigé par K. Basfao et H. Taarji (1994) et édité par la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger et les deux publications plus récentes « Marocains de l'Extérieur », éditées par la même fondation, la première en 2003 et la seconde en 2007.

procéder à des regroupements primaires qui consistent à faire venir les familles vivants au Maroc, pour ensuite faire largement appel au regroupement secondaire qui concerne la constitution de nouveaux ménages par le biais du mariage de deux personnes dont l'une est installée en Allemagne et l'autre au Maroc et qui se trouvent ainsi en droit de demander leur regroupement familial.

Les résultats du dépouillement des registres de l'immatriculation des deux consulats du Maroc en Allemagne illustrent bien ce mouvement massif de regroupement. Les immatriculations des femmes qui représentaient moins de 17% dans le total des Marocains enregistrés aux deux consulats au début des années 70 connaissent une progression spectaculaire à partir de 1979 pour atteindre des records approchant les 60% au cours des années 80. Les jeunes de moins de 20 ans qui étaient quasi-absents parmi les inscrits sont fortement présents parmi ces inscrits au cours des années 80 et 90.

Suite à ces mutations on va assister à un rééquilibrage de la structure démographique de la communauté marocaine en Allemagne et la stabilisation des familles dans l'immigration. Dès le début des années 90 la structure démographique de la communauté marocaine résidant en Allemagne va présenter un profil tout à fait différent de celui qu'elle avait jusqu'à la deuxième moitié de la décennie 70. La comparaison des structures par âge et par sexe de la situation à la fin des deux premières phases que nous avons distinguées et en 1993, année de l'exploitation des données, permet de saisir les grandes modifications. Sur un total de 4847 Marocains établis en Allemagne et enregistrés aux deux consulats jusqu'en 1993, 59,7 % sont de sexe féminin.

Ces mutations se traduisent également par un rajeunissement de la population. Le poids de la classe des moins de 30 ans (37 %) marque ce rajeunissement de la population marocaine vivant en Allemagne.

Aujourd'hui la communauté marocaine en Allemagne est assez composite sur le plan démographique. Elle comporte, certes, les éléments déjà décrits en 1970, c'est-à-dire les travailleurs immigrés arrivés lors de la première phase et de leur propre grès. Mais cette communauté regroupe désormais d'autres éléments. Ce sont les jeunes de la deuxième génération, qui, contrairement à la génération des primo migrants, sont souvent en contact direct avec la société allemande et sa culture et se positionnent différemment par rapport à cette culture. Leur insertion pose cependant de sérieux problèmes à la fois culturels, économiques et identitaires.

- Au niveau des pays d'origine, le phénomène migratoire ne se limite plus aux foyers traditionnels des montagnes en difficultés et fortement peuplées. Parti du Souss, des oasis et du Rif oriental, le phénomène gagne le Prérif, une grande partie de l'Oriental et paradoxalement se diffuse dans des plaines d'agriculture moderne comme le Tadla. Il gagne également les villes, notamment les capitales régionales qui polarisent les campagnes déjà profondément pénétrées par la migration internationale : Agadir, Fès, Meknès, Nador, Al Hoceïma, Taza, Oujda, Tanger. Casablanca, la grande métropole, ne reste pas à l'écart et sa part dans l'ensemble de la migration internationale est assez élevées (environ le quart) (Simon, 1995, Berriane, 2001).

- Ces nouveaux venus vont contribuer à l'élargissement du champ migratoire maghrébin en Europe puisqu'ils vont aller s'installer dans de nouvelles régions et de nouveaux pays notamment ceux parmi ces pays qui se sont fermés les derniers. L'Espagne et l'Italie deviennent les nouvelles destinations. Les migrants marocains, notamment, font preuve d'une grande capacité à trouver de nouveaux pays d'immigration et bien qu'arrivés récemment en Italie, ils sont déjà bien répartis dans presque tout le pays.

- L'émigration change de nature au cours de cette nouvelle phase. Elle est souvent clandestine, mais concerne désormais des jeunes instruits, parfois même formés dans les universités. Bien que les flux des clandestins comportent aussi des personnes non qualifiées issues des quartiers périphériques peuplés de néo-citadins, on relève de plus en plus parmi ces nouveaux émigrés des femmes, des cadres, des techniciens et des ouvriers qualifiés.

Pour les pays européens cependant cette phase qui a duré approximativement jusqu'à la fin des années 80, devait être la phase de l'arrêt de l'immigration maghrébine et celle de l'intégration de la communauté déjà installée en Europe. On devait donc s'acheminer vers un système qui tentait de

stopper la mobilité internationale, les migrants étant soit “ ici ” soit “ là-bas ” où ils étaient rentrés définitivement (Ma Mung et al, 1998). Or, tous les indices tendent à prouver que ce n’est point le cas.

1.3. 1990 à 2000 : l’accentuation et la complexité des phénomènes de circulation migratoire entre le Maghreb et l’Europe

D’un premier bilan des travaux sur la circulation migratoire (Ma Mung et al, 1998), force est de constater que la circulation des personnes entre l’Afrique du Nord d’une part et l’Europe de l’autre, au lieu de se ralentir comme le visaient les politiques migratoires européennes, a tendance plutôt à s’accroître et à se complexifier :

- Chercheurs et analystes des migrations nord-africaines n’hésitent plus à employer le terme de diaspora maghrébine. Alors que ce terme a été longtemps réservé à la dispersion juive, la recherche anglo-saxonne l’a davantage théorisé et élargi à d’autres peuples (Gabriel Sheffer, 1986, Armstrong, 1976). En appliquant les critères retenus par ces auteurs pour définir une diaspora (une forte dispersion, le maintien et le développement d’une identité propre au peuple “ diasporisé ”, une organisation interne de la diaspora distincte de celle de son Etat d’origine ou d’accueil et des contacts continus avec le pays d’origine, réels ou symboliques) on peut effectivement qualifier la migration marocaine de diaspora. En effet, la dispersion de ces communautés est désormais la règle puisque à côté de la France (1.131.000 Marocains)² les Marocains émigrés se retrouvent en Belgique (285.000), aux Pays-Bas (278.000), en Allemagne (130.000), mais aussi en Espagne (547.000), en Italie (379.000) et dans les pays scandinaves. Cet espace migratoire dépasse désormais l’Europe pour aller toucher la Libye (120.000° ou l’Arabie saoudite (28.000) mais aussi l’Amérique du Nord (100.000 aux USA et 60.000 au Canada), et même l’Australie et la Nouvelle Zélande. Parmi les trois pays du Maghreb c’est la diaspora marocaine qui est la plus remarquable puisqu’elle compte le plus de ressortissants à l’extérieur de ses frontières, soit une estimation en 2007 de 3.292.599 Marocains résidant à l’étranger et qu’elle est la plus dispersée sans que l’on puisse faire la part des premières générations et des 2^{ème} et 3^{ème} générations portant souvent la double nationalité.
- Cette dispersion géographique de l’émigration marocaine traduit également une nouvelle réalité qui renvoie à ce que l’on appelle désormais les réseaux transnationaux et la circulation migratoire. Essentiellement ouvrière au départ, cette migration a connu de profondes mutations professionnelles qui ont conduit bon nombre de Marocains, notamment les *soussi* à s’établir dans le commerce et à mettre en place de véritables réseaux commerciaux qui fonctionnent entre différents pays européens et les pays d’origine. Comme les Asiatiques ils passent du commerce de détail au commerce de gros pour ensuite monter des affaires d’Import-Export, renforcer leurs positions économiques dans le pays d’origine et maîtriser, en définitif, un espace économique transnational euro-méditerranéen.
- Parallèlement, les autres catégories de migrants tout en se fixant définitivement dans les pays européens d’accueil compensent cette fixation en multipliant les déplacements vers les pays d’origine. Cette manière de pratiquer la mobilité étant un trait caractéristique des diaspora (A. Tarrus, 2000), on assiste à la constitution de « territoires nomades » dans lesquels les groupes de migrants se déplacent indifféremment d’un lieu à un autre comme alternative à l’intégration ou à l’assimilation. Désormais le migrant maghrébin vivant en Europe, n’est plus, soit “ ici ” soit “ là-bas ” ; il est à la fois « ici » et « là-bas ».

1.4. Les tendances actuelles : la reconfiguration des migrations marocaines

Cette tendance à la complexification du phénomène se continue de nos jours. Comme indiqué en introduction à cette périodisation les principales phases se chevauchent les unes les autres et de ce fait plusieurs des tendances identifiées dans les phases précédentes se poursuivent et s’imbriquent dans de nouvelles tendances :

²) Ces estimations, toutes récentes sont tirées de la publication de la Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l’Etranger « Les Marocains de l’extérieur » (2007).

- Le fait migratoire continue à se diffuser et des recherches récentes³ montrent comment l'émigration vers l'Espagne ne se limite plus aux régions du Nord comme foyers d'origine mais part désormais de tout le Maroc avec une forte présence des originaires du centre autour de Beni Mellal et Khouribga.
- Le profil de l'émigré continue à changer. Les mêmes recherches montrent que la moyenne d'âge continue de baisser et que la présence des femmes augmente considérablement.
- En même temps l'émigration irrégulière vers l'Europe augmente, malgré et en raison des barrières érigées par les pays du Nord avec une escalade inquiétante : plus les frontières deviennent hermétiques et plus la pression augmente et plus la traversée du détroit (ou de l'Atlantique vers les Iles Canaries) devient meurtrière.
- Les aspects mobilitaires de réseaux transnationaux et circulatoires deviennent de plus en plus saillants.
- Enfin de nouveaux flux viennent compliquer tout le schéma et exigent de nouvelles approches et de nouvelles méthodes. Il s'agit de deux flux diamétralement opposés dans leurs orientations : un flux sud-sud et un flux nord-sud.

Le flux le plus visible car médiatisé à l'extrême est celui constitué **des migrations d'origine subsahariennes**. Ces dernières relèvent aussi des migrations dites clandestines ou irrégulières, mais nombreuses sont aussi les entrées qui se font de façon tout à fait régulière. En fait, la complexité du phénomène transparaît au niveau des termes et concepts utilisés, ce qui entraîne à la fois une confusion dans les débats, une mauvaise appréciation du phénomène et son exploitation politique et médiatique (De Haas, 2008). Migrations, entrées, séjours réguliers et irréguliers, trafic de personnes, migration de transit, sont autant de termes qui, utilisés dans des situations et des contextes différents sans définitions préalables, ne facilitent pas l'analyse. Rentrées de façons régulières ou clandestines, ces populations ont comme motif principal de transiter par le Maroc pour atteindre l'Europe. Il reste que la majorité de ces flux se fixent au Maroc en attendant un hypothétique passage vers l'Europe. Les chiffres et les estimations sont très approximatifs mais les premières enquêtes menées par les chercheurs attestent la présence de populations originaires de plusieurs pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Que ce soit des pays en conflit avéré comme la RDC, le Liberia, la Sierra Leone, la Côte d'Ivoire, le Rwanda, le Soudan ou l'Angola ou des pays en conflit larvé comme le Nigeria ou des pays ayant une situation politique intérieure plutôt stable mais en état de paupérisation croissante comme le Sénégal, le Niger, le Mali, le Bénin ou la Guinée ou enfin des pays sans conflit déclaré comme le Cameroun (Escoffier, 2006). L'enquête menée par Ali Bensaad (2002) en 2000 a montré que parmi les 65 000 migrants qui transitent annuellement par Agadez porte d'entrée du Maghreb, 45% sont d'origine nigériane, 30% d'origine ghanéenne, 13% d'origine nigérienne, 6% d'origine malienne et 5% (3500) seraient des ressortissants originaires d'Afrique Centrale (dont les Congolais) ou des pays anglophones en guerre. Selon cette enquête la majorité de ces migrants (80%) va en Libye, soit pour y travailler soit, pour y transiter et que les 20% restants (environ 15 000 personnes) passent par l'Algérie puis éventuellement au Maroc. Les enquêtes de Escoffier (2006) au Maroc ont révélé que les ressortissants d'Afrique Centrale sont moins nombreux que les Nigériens, les Ghanéens ou les Maliens, ce que confirment également les recensements effectués dans les lieux d'attentes autour des deux enclaves de Sebta et Melilla.

Le phénomène étant relativement récent et son apparition ayant été assez brutale en raison notamment de sa forte médiatisation, les recherches sont à leurs débuts et les premiers résultats permettent surtout de souligner les questionnements les plus récurrents. Reste que ces migrations sont toujours appréhendées sans tenir compte des articulations éventuelles avec les migrations marocaines. Ne sont également retenus pour étude et analyse que les aspects les plus spectaculaires. Tel est le cas de la migration estudiantine africaine au Maroc qui participe au mouvement d'internationalisation des migrations étudiantes mais s'insèrent également dans cette poussée migratoire subsaharienne.

³) Recherches en cours menées par la E3R de l'Université Mohammed V – Agdal en partenariat avec une équipe de l'Université de Grenade.

Un autre flux moins visible que le premier mais pas moins important par ses significations et ses conséquences. Il s'agit de **l'arrivée d'Européens** de plus en plus nombreux venus s'installer au Maroc. En effet, de plus en plus d'étrangers investissent dans les médinas marocaines. Ceux-ci acquièrent de vieilles demeures pour y séjourner en tant que résidence secondaires, y monter un commerce ou s'y établir. Des médinas comme celle de Tanger, Asilah, Chaouen, Tétouan, Rabat s'ouvrent de plus en plus à des résidents internationaux. Cependant, le développement d'une communauté étrangère aussi importante reste l'apanage de villes comme Marrakech, Essaouira ou encore Fès. Le phénomène a commencé à Marrakech, dès les années 1960. Les premiers arrivés étaient, à l'époque, des hippies, des artistes et des grands couturiers. Cependant, il y a des années avant, que le peintre Jacques Majorelle avait découvert le charme de l'Orient à Marrakech. En 1917, il décide de s'y établir en achetant un *riad*⁴ dans l'ancienne médina avant d'être obligé de la quitter par la suite au début des années 1920 à cause de la politique d'urbanisme liée au protectorat.

Aujourd'hui, le cercle s'est élargi et le phénomène s'est amplifié à partir de la moitié des années 1990 pour concerner d'autres couches de la société occidentale. Des intellectuels, des cadres supérieurs, des touristes branchés, etc. Le développement d'une communauté aussi dynamique qu'à Marrakech reste inégalé au Maroc et à la fin de l'année 2000, 457 étrangers ont acheté plus de 500 maisons dans la médina de Marrakech. Ces nouveaux venus sont de nationalités différentes dont les français représentent 60%. Aujourd'hui, Marrakech est devenue saturée, les prix y sont exorbitants et hors de portée des jeunes investisseurs de classe moyenne qui préfèrent investir dans d'autres médinas comme celle d'Essaouira, à des prix encore plus ou moins accessibles.

Essaouira, l'ancienne Mogador, est une ville côtière située au bord de l'Atlantique à 175 km à l'ouest de Marrakech et à 170 km au nord d'Agadir. Sa médina, au style maroco-portugais s'étend sur une trentaine d'hectares et ne représente qu'un dixième de la superficie de la ville et abrite environ 25 000 habitants sur 70 000 habitants dans l'ensemble de la ville.

A l'image de Marrakech avec ces grands *riads*, des étrangers de différents horizons du monde ont élu domicile dans la médina d'Essaouira ; peintres, musiciens et écrivains ont depuis longtemps trouvé dans cette ville un lieu emblématique pour la création et l'art comme elle a été un haut lieu du monde hippie (Jimmy Hendrix) dans les années 1960. Cette installation s'est démocratisée depuis la fin des années 1990, et des investisseurs étrangers de partout dans le monde achètent les anciennes demeures de la médina pour y prendre résidence ou bien pour y diriger une maison d'hôtes. En effet, le dynamisme d'achat et de restauration de ces anciennes demeures enclenché chez les propriétaires étrangers s'est beaucoup étendu pour prendre, plus ou moins, la même allure qu'à Marrakech. Des travaux de relevés ont fait état de pas moins de 200 maisons à propriétaire étranger dans la médina.

La ville de Fès, enfin, a rejoint ces agglomérations anciennes qui fixent de plus en plus de migrants européens venus s'installer au Maroc dans un mouvement récent et original qui inverse les flux entre le Maroc et l'Europe. Au mois de juillet 2008, la médina de Fès accueillait quelques 251 étrangers qui s'y sont installés, alors que le phénomène ne s'est amorcé qu'en 2004 mettant à profit le développement des vols low coast sur le Maroc et Fès, ce qui signifie qu'on est au début d'un processus. Les Français arrivent en tête avec 50% de cette communauté étrangère, suivis des Anglais (20%), des Américains (9%), Espagnols (3%) puis les Irlandais, Australiens, Allemands, Néerlandais, etc..

Ces étrangers venus s'installer définitivement au Maroc, ont jusqu'à maintenant été appréhendés par la recherche en tant que touristes et jamais en tant qu'immigrés. Or, ces nouveaux acteurs correspondent parfaitement à la définition de migrants et méritent d'être étudiés en tant que tels.

Appartenant au même processus qui génère des flux nord-sud vers le Maroc, la migration résidentielle des retraités européens se développe également et de plus en plus. Proximité géographique et économique, possibilité de réduire les coûts fixes et de fonctionnement pour les organismes prestataires européens et possibilité d'une qualité de vie liée au soleil, tout cela permet à l'Europe, dont la population vieillie considérablement, d'assurer à une bonne partie de ces populations l'espérance d'un troisième âge de la vie en bonne santé et à moindre coût. Statistiquement, le

⁴)Ou Riyad : grande demeure urbaine avec grand jardin intérieur

phénomène est encore résiduel, mais il tend à augmenter et interpelle le chercheur par de nombreuses interrogations.

En dernière analyse, on peut estimer qu'à travers son évolution dans le temps et l'espace la migration marocaine s'est construite une personnalité propre et si elle est souvent identifiée à l'émigration issue des trois pays du Maghreb, elle s'en distingue par une forte spécificité. Elle tire cette spécificité tout d'abord de son histoire, mais aussi de son volume (plus de trois millions de Marocains vivent à l'étranger) et sa forte dispersion géographique. Malgré l'évolution de son projet d'une migration temporaire vers un enracinement dans les pays d'accueil, elle se distingue par son très fort attachement au pays. Enfin, ce qui fait aussi le caractère saillant de cette migration, c'est son évolution constante et les changements qui affectent ses caractéristiques. De ce fait la recherche portant sur cette migration est constamment à l'affût des changements et mutations du phénomène. Avec les nouvelles tendances, notamment suite aux nouveaux flux qui se dirigent vers le pays ou le traversent, le Maroc se trouve aujourd'hui dans la position d'un espace aux fonctions migratoires de plus en plus complexes.

La mise en évidence de cette forte personnalité de la migration marocaine est l'un des principaux apports de plusieurs décennies de recherches sur la migration marocaine. Ces recherches ont mis en évidence également d'autres aspects et les apports ne sont pas négligeables. Le premier renvoie à la géographie des migrations.

IL reste que la fixation définitive de la population marocaine migrante en Europe ne se traduit absolument pas par un relâchement des liens avec les régions d'origine. Au contraire, cette fixation par le biais de l'intensification de la circulation migratoire et du fonctionnement des réseaux, processus qui s'inscrivent logiquement dans le processus plus global de la mondialisation, rend ses liens plus denses et se traduit aujourd'hui par des effets sur les régions de départs nouveaux et complexes.

Dans l'analyse de ces effets nous distinguerons entre les effets classiques déjà décrits par la littérature et les effets nouveaux qui accompagnent ces mutations. Pour classer ces deux types d'effets on peut opposer les effets classiques qui se résument dans le triptyque épargne, pierre et terre aux effets nouveaux qui concernent surtout une mobilité à la fois spatiale, sociale et culturelle.

2. Les effets classique de l'émigration internationale : L'épargne, la pierre et la terre

Les premières générations de migrants concevaient leurs projet migratoire comme un exil provisoire et limité dans le temps afin d'économiser le maximum d'argent pour retourner définitivement dans leurs régions d'origine. Pour cela, les effets les plus visibles des migrations internationales des maghrébins sur les régions de départ se voyaient surtout au niveau de l'épargne et du transfert de l'argent, au niveau de la production de l'habitat et en dernier lieu au niveau des investissements dans l'agriculture.

2.1. La grande capacité d'épargne des Marocains

Les transferts financiers à partir des revenus gagnés et épargnés dans les pays européens de séjour vers les pays et régions de départ représentent l'une des conséquences les plus visibles de la migration maghrébine. Ces transferts ont abouti à la naissance et au développement d'un secteur particulier parmi les agrégats de l'économie nationale et le poids de ce secteur est devenu incontournable pour la santé économique du pays. Il est souligné par les chiffres suivants : Avec plus de 3 milliards d'Euro, les remises fournissent désormais plus de 40% du produit des exportations et entre 8 et 9% du PIB du pays. Parmi tous les pays d'origine des immigrés vivant en Europe, le Maroc apparaît comme le plus grand bénéficiaire des flux financiers des immigrés vers leurs pays d'origine puisqu'il s'est approprié 11,5% des 18,7 milliards d'euros envoyés par les immigrés résidant en Union européenne.

L'un des effets les plus visibles de ces transferts –du moins les transferts officiels- est la densification du réseau bancaire et sa pénétration dans les campagnes les plus reculées du pays afin de collecter l'argent qui s'accumule dans ces régions. Cette généralisation du système bancaire grâce à l'arrivée de l'argent de la migration, frappe le visiteur lorsqu'il rencontre dans le plus petit centre du Rif oriental, pauvre et endormi plusieurs agences bancaires.

Ces transferts jouent un rôle essentiel dans les économies nationales. Au Maroc ils constituent la principale source de devises, plus que le tourisme et les exportations de phosphate et ses dérivés ; ils ont couvert en 1992 29,5% des importations et représenter en 1995 quatre fois le montant des investissements et prêts privés étrangers.

Mais l'impact de ces transferts d'argent c'est avant tout la distribution de revenus non négligeables qui viennent s'injecter dans les économies locales et dynamiser un peu les activités économiques par le biais de la demande des familles d'émigrés : Ces dernières jouissent, incontestablement, d'un différentiel de revenus par rapport aux familles de non migrants.

Il faut ajouter enfin des transferts en nature qu'il est difficile de quantifier. Ce sont les marchandises que les émigrés ramènent avec eux lors de leurs retours de vacances et qui couvrent une grande gamme de produits : vêtements, articles de l'électro-ménager, voitures. Ces transferts en nature peuvent représenter jusqu'à 30% du total des transferts et donnent lieu à de véritables flux commerciaux comme les voitures d'occasion.

L'une des conséquences des transferts d'argent sont les transformations de l'habitat et la production du parc de logement.

2.2. Le logement une composante principale du projet migratoire

Le premier but visé par l'émigré marocain est la construction d'une maison. Ceci s'explique à la fois par la charge affective et la valeur symbolique que représente le logement pour tous ceux qui vivent loin de chez eux, par la crise de logement dans les trois pays et par le besoin de l'émigré qui vit toute l'année dans une certaine privation d'afficher sa réussite sociale sur la façade et le standing de son habitation.

De ce fait la migration va jouer un rôle de premier plan dans l'animation du marché foncier et immobilier, la majorité des émigrés procédant soit à la construction d'un nouveau logement, soit à l'agrandissement ou la rénovation d'une vieille demeure.

Le choix du lieu d'implantation de la maison donne lieu à un véritable tiraillement entre le fort attachement à la terre ancestrale avec le village d'origine, lieu des valeurs de références et le désir de transférer famille et investissements à la ville la plus proche pour bénéficier de ses services et équipements et les possibilités d'emploi et de promotion qu'elle offre. Dans un premier temps des investissements sentimentaux multiplient les implantations de cet habitat dans les campagnes et aboutissent à de profondes mutations. Dans le Souss ou le Rif (au Maroc) les villages gonflent et se déplacent le long des routes pour faciliter l'accès de la voiture ramenée d'Europe. Poussant comme des champignons, des maisons au style architectural répétitif (garage fermé au Rez-de-chaussée pour abriter la voiture ou un futur commerce et deux ou trois étages aux volets fermés) et se détachent bien dans le paysage par leurs couleurs vives et leurs formes. Ce pullulement de maisons accompagnées de commerces aboutit à une véritable micro-urbanisation qui se diffuse dans toutes les campagnes d'émigration. Mais dans un deuxième temps l'intérêt des émigrés se porte sur les villes moyennes puis sur les grandes métropoles comme on verra plus loin.

Cette tendance des émigrés marocains à investir de façon préférentielle dans l'immobilier n'est pas vue d'un bon œil par les responsables et les analystes car selon ces derniers cet argent devrait s'orienter plutôt vers des secteurs productifs. Mais outre le fait que le désir de posséder un toit est un besoin naturel, il faut rappeler ici qu'il est difficile de faire de l'émigré ou l'ancien émigré un homme d'affaire abordant des secteurs d'activité pour lesquels il n'est pas préparé, d'autant plus que c'est un investisseur absent. N'empêche que des secteurs autres que l'immobilier ont attiré l'attention des émigrés.

2.3. L'investissement agricole : des observations divergentes

S'il y a unanimité autour des effets dynamisants de l'émigration sur le milieu urbain, il y a désaccord sur leurs impacts en milieu rural et les inter-relations entre la migration et les processus de changements agricoles dans les zones de départ. En effet, pour le Maroc, deux thèses s'opposent (Bencherifa, 1993).

La première conclue aux effets négatifs ou peu innovants en milieu rural. Selon cette thèse la migration internationale entraîne le dépeuplement de certaines campagnes qui se vident de leurs forces vives ce qui se traduit par un abandon de terres qui étaient autrefois bien exploitées ; par ailleurs les remises d'argent suffisent juste aux familles restées sur place à survivre et lorsqu'elles sont importantes, elles ne s'investissent que dans des secteurs peu productifs. On peut en effet relever ces effets de l'émigration sur de nombreuses régions comme le Rif central et oriental.

La deuxième thèse insiste, par contre, sur l'effet contraire. Dans ce cas l'émigration permet au contraire à des populations rurales de se maintenir dans des milieux peu favorables, grâce justement aux remises des émigrés. Ceci est l'élément explicatif principal pour comprendre le maintien de fortes densités rurales dans des régions au potentiel limité comme le Rif oriental, le Haut et Anti Atlas occidental. Dans d'autres cas l'émigré peut jouer le rôle d'un vrai agent d'innovation et de développement agricole dans sa région d'origine. Il peut entreprendre d'importants investissements comme l'acquisition de terres, l'équipement des exploitations en moto pompes et autres moyens modernes et l'introduction de nouvelles cultures (H. Popp, 1999).

En fait, les facteurs explicatifs de ces comportements différents vis-à-vis du secteur agricole sont au nombre de trois. L'émigré a tendance à investir dans le secteur agricole d'autant plus que les conditions écologiques et les équipements de base garantissent des rendements importants comme dans les périmètres irrigués. Lorsque ces équipements sont défectueux, l'implication de l'émigré dans le domaine agricole dépend de son attachement à sa région et l'investissement est dans ce cas beaucoup plus sentimental que rationnel et les émigrés prennent en charge soit individuellement, soit collectivement les équipements de base (électrification, approvisionnement en eau potable, voiries) nécessaires à ces investissements. Ceci est le cas dans les oasis et les régions marginales en général.

Ces initiatives des acteurs locaux, parmi lesquels les émigrés à l'étranger jouent un rôle essentiel (Berriane et Signoles, 2000) annoncent les nouveaux effets de l'émigration internationale et qui ont été jusqu'ici peu pris en compte par la recherche et l'analyse.

3. Les nouveaux effets de l'émigration internationale sur les régions de départ : la mobilité spatiale, sociale et culturelle

3.1. La mobilité spatiale : la migration internationale et la migration interne

Au Maroc, la croissance des villes est due en partie aux flux migratoires internes qui portent une partie de la population des campagnes vers les villes. Or, au cours des dernières années l'émigration internationale participe de plus en plus à l'intensification de ces flux migratoires internes et à l'apparition d'une nouvelle forme de migration interne. Il s'agit de la tendance qu'on les émigrés internationaux d'origine rurale à investir leur épargne dans l'immobilier urbain en accompagnant cet investissement du transfert de la famille restée au pays vers la ville. Cette nouvelle forme de migration interne échappe à tous les schémas classiques de l'exode rural. Elle n'est plus une migration de pauvreté qui s'explique par l'aspect répulsif des campagnes. C'est une migration motivée essentiellement par la recherche de conditions meilleures et d'un certain confort pour la famille et surtout ses membres les plus jeunes restée au pays (scolarisation et équipements de base). C'est également une migration à la recherche de conditions satisfaisantes pour l'investissement de l'épargne accumulée à l'étranger.

Ces nouveaux flux se dirigent tout d'abord vers les centres nés dans les régions rurales affectées par la migration internationale. Ces petites agglomérations voient pousser des quartiers périphériques dus aux investissements des émigrés et certaines agglomérations comme les centres satellites de Nador ou les petites agglomérations nées à partir de souks ruraux dans le Rif central. Le phénomène a ensuite atteint les capitales régionales qui polarisent ces régions. Agadir dans le Souss, Oujda dans l'Oriental, Nador et Al Hoceïma dans le Rif, illustrent ce phénomène. Enfin ces mouvements migratoires internes suite à l'émigration internationale peuvent intéresser aussi les grandes métropoles comme Casablanca, Rabat, Tunis ou Alger.

3.2. La mobilité sociale : les nouveaux acteurs et le retour au local

Que ce soit dans les villes grandes ou moyennes ou dans les campagnes reculées, l'émigré ou le rémigré international constituent désormais une catégorie sociale dont il faut tenir compte pour comprendre les transformations socio-économiques au niveau local d'autant plus que le pays vit un contexte à la fois national et international qui se prête à cette évolution. En effet, des mots d'ordre comme la décentralisation, la gestion et la démocratisation au niveau local, les modèles de développement alternatifs partant de la base et non venus de haut, le développement communal participatif, le désengagement de l'Etat et le libéralisme sont depuis un certain temps à la mode au Maroc. Tout ceci aboutit à la naissance de la société civile, au développement du mouvement associatif et à l'apparition d'acteurs du local qui prennent les choses en main. Or, s'appuyant sur leur statut social, les émigrés constituent une composante de ces acteurs locaux et peuvent jouer un rôle décisif. Toutes les observations et les analyses insistent sur ce nouveau rôle.

Il peut arriver que les émigrés jouent un rôle essentiel dans la modernisation des économies locales en diversifiant les investissements et en innovant dans ce domaine. Ils sont propriétaires de plusieurs hôtels, d'agences de voyages et de compagnies de transport routier international à Agadir (M. Berriane et A. Hmaka). Ils abordent, bien que timidement, le secteur industriel à Casablanca (A. Kaioua, 1999).

Forts de ce poids économique, ils peuvent jouer un rôle de leaders locaux pour la constitution d'associations de développement local ou la direction d'actions collectives pour réaliser des équipements collectifs (générateurs électriques, écoles, mosquées, routes goudronnées ou pistes) que l'Etat ne peut plus ou ne veut plus assumer. Ils peuvent également se positionner au niveau local comme porte parole des émigrés vis-à-vis des autorités et collectivités locales et n'hésitent pas à aborder le champ politique en se présentant aux élections locales ou nationales (M. Berriane, 1999).

3.3. La mobilité culturelle

A l'ère de la mondialisation, à laquelle le Maroc non seulement ne peut pas échapper mais souhaite y s'inscrire, l'émigré marocain international par sa position à cheval entre deux mondes et deux cultures, peut bien jouer un rôle d'intermédiaire. Ses déplacements incessants entre des sociétés technologiquement développées et de consommations et les sociétés d'origine, parfois encore confinées au fin fond des campagnes marocaines, ont un effet d'ouverture incontestable sur ces dernières.

Partout dans les campagnes de l'Afrique du Nord touchées par l'émigration internationale on relève des changements culturels d'une grande importance aussi bien au niveau des comportements de consommation, du style architectural du logement, de son équipement et ameublement. Dans le Rif oriental, les souks ruraux regorgent de produits de consommation urbains. Bien que l'on soit souvent dans des régions marginales et pauvres on est souvent frappé par la circulation de liquidités importantes venues de l'extérieur, la monétarisation extrême des échanges, les étalages de marchandises et les dépenses somptuaires de toutes sortes. De ce fait, apparaissent de nouvelles valeurs privilégiant l'argent et le prestige extérieur, alors que le creusement des disparités sociales et la montée de l'individualisme contribuent à la disparition des solidarités anciennes et au renversement des hiérarchies sociales traditionnelles.

Parmi les effets relevant du socio-culturel, les émigrés influent sur les comportements de loisirs de leurs compatriotes. Véhiculant une culture à cheval sur celles des espaces qu'ils fréquentent, disposant de moyens financiers et de transport qui, non seulement permettent les déplacements, mais incitent aux voyages touristiques, les émigrés sont habitués à une grande mobilité. Ils entraînent dans leurs sillages chaque vacances d'été les membres de leurs familles restées au pays et on relève sur les plages et les stations touristiques de fortes concentrations des émigrés et de leurs familles. Ainsi parmi les nombreux facteurs qui expliquent la montée spectaculaire de la demande touristique interne au Maroc, les émigrés jouent un rôle jusqu'ici insoupçonné.

Les relations migratoires entre le Maroc et l'Europe sont aujourd'hui l'une des bases des relations qui se sont nouées autour de la Méditerranée. Changeantes au cours des temps dans leurs processus, ces

migrations voient également changer leurs effets sur les régions de départ. Reste que les tendances nouvelles notamment au niveau de la construction de réseaux transnationaux s'insèrent bien dans les perspectives d'ouverture économique et de libre circulation des biens, des capitaux et des promoteurs dans l'espace méditerranéen. Si elles sont soutenues, elles peuvent offrir aux migrants des opportunités de monter des affaires et de connecter leurs régions de départ au système monde et participer ainsi à une stabilisation de cet espace.

Références bibliographiques citées dans le texte

- ARMSTRONG J.A. (1976) Mobilized and proletarian diasporas. *American Political Sciences Review*, pp. 393 - 408
- BASFAO K. et TAARJI H. (1994), L'Annuaire de l'Emigration - Maroc
- BENCHERIFA, A. (1993). "Migration extérieur et développement agricole au Maroc", *Revue de Géographie du Maroc*, Vol. 15. n°1-2. pp. 51-87.
- BENSAAD A, (2002). « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin » Colloque Economie de bazar dans les métropoles euroméditerranéennes,
- BERRIANE M et SIGNOLES P. (éditeurs) (2000), Les espaces périphériques au Maroc et au Maghreb à l'heure de la mondialisation, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série Colloques et Séminaires Vol. 88, 380 pages
- BERRIANE M, (2007) Les Marocains d'Allemagne, in *Marocains de l'extérieur - 2007*, édit. Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger, pp. 261-308
- BERRIANE M. (2007), Les Marocains résidant en Allemagne, in *Marocains de l'extérieur II*, édit. Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Etranger
- BERRIANE M. et HNAKA A. (2002), Les entrepreneurs migrants au Maroc :, in *La Méditerranée des réseaux. Marchands, entrepreneurs et migrants entre l'Europe et le Maghreb*, Cesari Jocelyne (dir.), Paris, Maisonneuve et Larose/Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (coll. L'atelier méditerranéen),
- BERRIANE, M (2001) Arbeitsmigration aus Nordafrika und ihre Auswirkung auf die Herkunftsgebiete, *G.R 49 (2001) H. 6 (S. 38-42)*
- BERRIANE, M. (1999), "L'émergence de l'ancien émigré du Rif oriental comme acteur du local", in M. Berriane et H. Popp (éd.), "Migration Internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 217-227.
- CHARBIT Y., HILY M.-A., POINARD M. (1997) *Le va-et-vient identitaire. Migrants Portugais et villages d'origine*, Paris, PUF, INED (Cahiers de l'Ined n°140), 144 p.
- DE HAAS H. (2008), Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales, pour l'OIM
- DE MAS, P. (1990) Regroupement familial marocain aux Pays-Bas (1968-87): un aperçu quantitatif. Le Maroc et la Hollande: Actes de la deuxième rencontre universitaire, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, série "Colloques et Séminaires" n°16, , pp.147-170.
- ESCOFFIER, C. (2006). "Communautés d'itinérance et savoir- circuler des transmigrants au Maghreb". Thèse de Doctorat, Université Toulouse le Mirail. 281 p.
- KAILOUA, A. (1999), Place des émigrés marocains en Europe dans l'investissement industriel à Casablanca, in M. Berriane et H. Popp (éd.), "Migration Internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 119-126.
- MA MUNG E. et al, (1998) Bilan des travaux sur la circulation migratoire, convention d'étude du 19 novembre 1997, Rapport final, Ministère de la solidarité et de l'emploi, (rapport en ligne)

- POPP, H. (1999), "Les effets de la rémigration sur l'agriculture irriguée. Etude de cas dans la plaine de Zébra (Maroc du Nord-Est), in Berriane M. et Popp H (éd.), "Migration Internationales entre le Maghreb et l'Europe. Les effets sur les pays de destination et les pays d'origine." Université Mohamed V. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Rabat, Série Colloques et Séminaires: pp. 189-195.
- SHEFFER G. (1986) *Modern Diasporas in International Politics*, Saint Martin Press
- SIMON G. (1979), *L'espace des travailleurs tunisiens en France. Structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*. Poitiers.
- SIMON G. (1995). *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Paris.
- TARRIUS A (2000), *Mobilités, identités, territoires : les nouveaux cosmopolitismes*, L'Aube